

Doublé collé

Le doublage collé est la solution à envisager lorsque l'épaisseur disponible est faible, elle s'applique notamment aux parois légères.

Les cloisons légères sont très sensibles aux vibrations et de par leur nature sont rayonnantes. Il peut s'avérer opportun, lorsqu'il est souhaité un doublage d'épaisseur minimale, de les alourdir.

Un des principaux matériaux utilisé est **l'élastomère antibruit** qui par sa nature lourde mais molle dissipe les vibrations sans les retransmettre. L'amélioration restera limitée (au maximum 12 dB(A)) mais l'épaisseur est très peu importante. Cette technique est aussi utilisée sur les portes.

Une solution consiste à utiliser des **masses lourdes** autocollantes avec des charges de 10 kg/m².

Le **matson** fait aussi partie des **masses lourdes**, ce sont des plaques de 50cm x 50 cm à coller, commercialisées en kit de 30m² ou de 5m². Les supports doivent être secs, non poussiéreux, propres et dégraissés ; s'ils sont poreux, il faut passer un primaire. Il peut être enduit et peint.

Les **complexes thermo-acoustiques** de laine de roche ou laine de verre (30, 40, 60 ou 80 mm) contrecollée à une plaque de plâtre BA10 sont collés par plots de map.